

PEUT-ON ASSURER UN MONDE QUI S'EFFONDRE ?

Communiqué de presse - 28/02/23

Une étude menée par le cabinet sinonvirgule avec le soutien de Maif, Macif et de la Caisse des Dépôts décrit les déstabilisations profondes que les bouleversements écologiques pourraient faire subir au secteur de l'assurance.

Lancée en 2022 et publiée en février 2023, cette étude est le fruit d'un long travail de synthèse de rapports spécialisés, de plus de 30 entretiens avec des collaborateurs de compagnies d'assurance et de plusieurs discussions avec des experts de l'assurance et de l'Anthropocène. Elle rend compte d'un secteur très affecté par les trajectoires écologiques en cours et anticipe une reconfiguration profonde de ce dernier. Pour décrire les discontinuités en cours, cette étude a volontairement évité la notion de "crise" (trop familier, pas à la hauteur de la situation, et supposant l'idée d'un possible retour à l'état initial.) et préféré celle "d'effondrement", tantôt localisé, tantôt global. Posant ainsi la question : Peut-on assurer un monde qui s'effondre ? Retour sur ses principaux axes de réflexion.

1

La première partie de cette étude documente ainsi trois “effondrements des régimes assurantiels”, c’est-à-dire trois situations de discontinuité radicale qui menacent aujourd’hui les différents acteurs du secteur.

Le premier est celui du calcul et de la modélisation du risque, rendu impossible par les effets de rupture et de bascule induits par l’Anthropocène. Dans cette nouvelle ère, marquée par les effets de rupture de l’homme sur l’environnement, il n’est plus possible pour les actuaires de prolonger des courbes de tendances dans le futur et ainsi de tarifier les produits d’assurance. Si les différents acteurs du secteur multiplient les tentatives mathématiques, technologiques ou prospectives pour y remédier, il semble qu’ils doivent en réalité accepter un nouvel état : celui d’un risque qui n’est plus quantifiable et qui se mue peu à peu en menace incertaine.

Le deuxième est financier. En effet, les aléas naturels, plus fréquents et plus intenses, sont synonymes de sinistres toujours plus coûteux pour le secteur de l’assurance. Déjà, une telle situation engendre un problème social, avec des cotisations qui augmentent, des zones qui ne sont parfois plus assurées car jugées trop risquées (et donc trop chères) et donc des assurés moins protégés. Entre mutualiser coûte que coûte (et donc répartir équitablement le risque) ou segmenter leurs portefeuilles (et donc faire payer plus aux plus exposés), les compagnies d’assurance peinent à trouver un équilibre satisfaisant, d’un point de vue financier comme éthique. Entre les différents acteurs du secteur (compagnies d’assurance, réassureurs, Etats et désormais marchés financiers), les régimes de partage et de transfert de responsabilité sont grandement fragilisés.

Enfin, le dernier concerne une autre activité clé de l’assurance : la gestion des sinistres. D’une part, certains événements, à l’image de l’ouragan Katrina sont désormais si violents qu’ils dépassent largement les différents scénarios envisagés. Ces situations, chaotiques, hors-cadre, font échouer les différents scripts opérationnels traditionnels et nécessitent de nouvelles cultures d’intervention. D’autre part, dans certaines zones comme les littoraux menacés d’érosion et de submersion marine, il arrive que le sinistre ne survienne pas ; et qu’il soit remplacé par un processus de dégradation lent et progressif qui nécessite une prise en charge collective bien plus ambitieuse que celle proposée aujourd’hui par les assureurs (faute de sinistre) ou par l’Etat (faute de moyens). Dans ces endroits, et pour ne pas laisser sans couverture des infrastructures, activités et habitations qui seront nécessairement sinistrées, de nouveaux régimes de protection (prenant sans doute la forme d’un recul stratégique à l’intérieur des terres) doivent urgemment être trouvés.

2

La seconde partie de cette étude s'intéresse elle aux possibles "régimes assurantiels de l'Effondrement". En effet, nos modes de vie et d'organisation sont aujourd'hui menacés par la dégradation des conditions d'habitabilité de la Terre et devraient être profondément reconfigurés - à tel point que certains auteurs parlent de possible

Effondrement de notre civilisation thermo-industrielle. Poser cette hypothèse a deux vertus pour le secteur de l'assurance.

D'une part, elle pose la question du rôle de l'assurance : rôle à venir pour éviter une telle trajectoire mais aussi rôle passé pour en arriver là. Ainsi, en revenant aux origines du secteur, il semble possible d'affirmer qu'en sécurisant des aventures humaines périlleuses (comme le commerce outre-Atlantique), l'assurance a sans doute facilité un certain rapport au monde, moins prudent, plus risqué et donc complice de modes de vie qui ont fini par dépasser les limites planétaires. En désassurant et en désinvestissant de certains projets, le secteur possède toutefois des leviers nécessaires pour assumer cet héritage et participer désormais à une nouvelle dynamique : celle de la fermeture, de la non-advenance, et donc in fine de l'atténuation.

D'autre part, confronter assurance et Effondrement permet de s'interroger sur la contingence sociale et technique de nos institutions assurantielles. Demain, ces dernières pourraient être privées des piliers qui ont permis leur essor : un Etat centralisé, une finance globalisée, une énergie continue, mais aussi une certaine conception moderne du risque. Ainsi, dans un monde effondré, de nouveaux régimes de protection collective et d'assurance, pas nécessairement fournis par les institutions que nous connaissons, pourraient voir le jour.

En somme, que ce soit en considérant des effondrements partiels d'un secteur ou un Effondrement global de notre civilisation, cette étude décrit les collisions entre le secteur de l'assurance et la fin d'un monde, caractérisé par des modes de vie, d'organisation ou de production qui semblent voués à être profondément reconfigurés. Pour l'assurance, c'est ainsi la fin de certains outils (de calcul de risque), de certaines politiques (de mutualisation), de certaines méthodes (de gestion de sinistre), mais aussi de certaines conditions d'existence. Bref, à bien des égards, nous entrons dans une nouvelle ère qui devrait engendrer de nouvelles façons de s'assurer. Face à un tel constat, il ne s'agit pas de trouver des solutions pour le secteur mais plutôt de proposer humblement certaines options. Parmi elles, de nouveaux rôles (protéger avant le sinistre et participer au réaménagement du territoire en prévision de ses futurs stigmates, privilégier le maintien des conditions d'habitabilité de la planète au maintien du monde organisé, ou encore devenir des sentinelles de l'Anthropocène) mais aussi de nouveaux modes de fonctionnement (avec de nouvelles collaborations avec l'Etat, de nouvelles formes d'assurance non-monétaires, ou encore l'émergence de régimes n'hésitant pas à rendre les plus riches plus solidaires des plus exposés). A l'heure des effondrements, ces pistes doivent être accueillies sous l'angle de leur possible efficacité mais aussi sous celui de la dignité qu'elles apportent au présent.

A PROPOS DES AUTEURS DE L'ÉTUDE

**sinon
virgule**

sinonvirgule est un cabinet de redirection écologique. Sa mission est de documenter les collisions entre l'Anthropocène et nos modes d'organisation et de vie, pour proposer des alternatives radicales. Cette étude sur l'assurance a été menée avec le soutien de Maif, Macif et de l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, tous trois sensibles aux enjeux du dérèglement climatique, à la protection des personnes et à la mise en place de solutions équitables face aux défis écologiques.

Pour nous contacter et en savoir plus sur l'étude :
contact@sinonvirgule.fr
0679614286